Circuit des Vieux Lézards 2026/2027
Première étape à Contrexéville organisée par ESCAL' A DONF' LA PLAINE
Dimanche 8 novembre 2026

Lieu : Complexe sportif de Contrexéville ; S.A.E. de 12 mètres comprenant de nombreux macro-volumes … et une fissure !

Catégories :

1. «Jeune» de 15 à 18 ans : né(e) entre 2012 et 2009 ; **catégorie pouvant grimper à Contrexéville mais ne figurant pas au classement final du Circuit. Il est demandé au club présentant un.e compétiteur.trice de cette catégorie de s'assurer qu'il.elle a acquis tous les savoir-faire relatifs à la sécurité en moulinette et en tête.**
2. Sénior de 19 ans à 39 ans : né(e) entre 2008 et 1988
3. Vétéran 1 de 40 ans à 49 ans : né(e) entre 1987 et 1978
4. Vétéran 2 à partir de 50 ans : né(e) entre 1977 et avant

Licence F.F.M.E. ou F.F.C.A.M. ou F.S.G.T. ou U.F.O.L.E.P. demandée => **présenter la licence le jour J**
Possibilité de prendre une licence F.F.M.E. « découverte » sur place. Cette licence à la journée est OFFERTE aux étudiants.

Formule :

- 16 à 17 voies proposées du 4ème au 7ème degré
- 10à11 voies en tête et 5à6 voies en moulinette souple
- **2 essais non successifs dans une voie** : le compétiteur doit redéposer sa fiche sous la pile des fiches compétiteurs après son 1er essai
- en cas de faute avant la 1ère dégaine en tête ou avant la 1ère plaquette en moulinette, 2ème départ immédiat autorisé : il s'agit alors du même essai
- si deux essais dans une voie, alors le meilleur résultat est compté
- la valeur attribuée à la hauteur gravie **au 2ème essai** dans une voie **est minorée** par rapport à la valeur de cette même hauteur réalisée **au 1er essai** dans la même voie
- pour le classement de l'étape, les 8 meilleurs résultats, parmi toutes les voies essayées, sont pris en compte
- en cas d'ex-aequo dans une catégorie, le concurrent le plus âgé est classé devant l'autre compétiteur plus jeune
- assurage entre compétiteurs ; auto- jugement par les compétiteurs eux-mêmes ☺

Horaires :
9h : Accueil
De 10h à 16h : Essais libres dans les voies, dans l'ordre de dépôt des fiches compétiteur par voie
De 12 à 14h : Service des repas ; les compétiteurs ne sont servis ni avant midi ni après 14h ; ils peuvent continuer à faire des essais pendant cet intermède
17h : Classements et récompenses

« BIOVETTE »- restauration sur place :

L'espace restauration vous permet de casse- croûter et de prendre un verre à la « Biovette » à tout moment de la journée

Tous les produits vendus sont de nature BIOLOGIQUE ; nombreux sont ceux d'origine LOCALE : pain, fromages, terrines, crudités, jus de fruit, bières,…
Il est fortement conseillé de réserver vos assiettes sur le bulletin d'inscription ci-dessous : voir 2ème page

Récompenses : pour les 3 premiers de chaque catégorie

Entrée gratuite pour le public

Inscriptions :

Tarif : 11 euros par personne
Inscription attendue et souhaitée avant le 28/10/2026.
Fiche ou tableau ci-dessous : à compléter, et à renvoyer par Email à eric.lai1@orange.fr
OU à imprimer, compléter, et à renvoyer à l'adresse suivante : Eric Laï / 413 rue de la Prairie / 88270 Valleroy-aux-Saules.
Inscription sur place possible**, sous réserve des places disponibles : « 1er inscrit / 1er servi » ; 60 places disponibles**

Fiche d'inscription individuelle

Première étape du Circuit des Vieux Lézards 2026/2027

Nom-Prénom: …… Sexe: …… N° de tél : ……
Adresse électronique : …… Année de naissance: …… Catégorie: ……..
Club ou Association : …… …… N° de licence F.F.M.E./F.F.C.A.M./F.S.G.T./UF.O.L.E.P.: ……..……

Produits BIO réservés à la biovette:	**Assiettes de crudités (3.50€) : … part(s)**	**Assiette -terrine (4.50€) : … part(s)**
	Assiette-fromage (3.50€) : … part(s)	**Pâtisserie (1.50€) => quantité : … part(s)**

=> règlement sur place

Droit d'inscription = 11 euros (en espèces, par chèque à l'ordre d' Escal' à Donf' La Plaine, ou par carte bancaire)
Chaque grimpeur viendra confirmer sa présence au secrétariat, et présentera sa licence
Signature :

Tableau d'inscriptions groupées

Première étape du Circuit des Vieux Lézards 2026/2027

Club ou Association:…….. ……..…… N° tél du référent du groupe: ……..……
Adresse postale du club: …… ……
Adresse électronique du club ou du référent: ……..……..

Nom grimpeur	Prénom grimpeur	Sexe	Année de naissance	Catégorie	N° de licence:	Produits et quantités réservés à la biovette (*)				Signature:
						Assiette crudités	**Assiette - terrine**	**Assiette-fromage**	**Pâtisserie**	

(*) Produits BIO: assiettes de crudités (3.50€) ; assiette -terrine (4.50€) ; assiette-fromage (3.50€) ; pâtisserie (1.50€) => règlement sur place
Droit d'inscription à la compétition = 11€ par personne (en espèces, par chèque à l'ordre d' Escal' à Donf' La Plaine, ou par carte bancaire)
Chaque grimpeur viendra confirmer sa présence au secrétariat, et présentera sa licence